

ARRETE DU 13 MARS 2026

**modifiant l'arrêté du 11 septembre 2024 portant composition nominative
de la commission statutaire nationale**

Le directeur général du Centre national de gestion,

- Vu** le code de la santé publique et notamment ses articles R6156-43 à R6156-58 ;
Vu le procès-verbal des opérations électorales et la proclamation des résultats par le bureau de vote, en date du 25 juin 2024 ;
Vu l'arrêté du 11 septembre 2024 portant composition nominative de la commission statutaire nationale ;

**Arrête :
Article 1^{er}**

L'article 3 de l'arrêté susvisé du 11 septembre 2024 est modifié comme suit :

En application du 2° de l'article R. 6156-43 du code de la santé publique, sont nommés à la commission statutaire nationale en qualité de représentants élus des praticiens hospitaliers :

2. Section chirurgie et spécialités chirurgicales et odontologie

Liste présentée CMH - INPH – SNAMHP- Unis Ensemble pour la Défense de l'Hôpital

Suppléant :

5 – Mme le docteur Cécile RIVOIRE – CHG Toulon – La Seyne (intercommunal) – Chirurgie gynécologie obstétrique.

Article 2

L'article 3 de l'arrêté susvisé du 11 septembre 2024 est modifié comme suit :

En application du 2° de l'article R. 6156-43 du code de la santé publique, sont nommés à la commission statutaire nationale en qualité de représentants élus des praticiens hospitaliers :

6. Section Psychiatrie

Liste présentée par Syndicat de Jeunes Médecins

Titulaire :

1 – Mme le docteur Séverine MARTIN – CHU de Paris (Hôpital Bicêtre)

Suppléant :

2 – M. Fayçal MOUAFFAK – Etablissement public de santé mentale de Ville-Evrard

Liste présentée par CMH (IDEPP) – INPH (SPEP) UEPP – Unis Ensemble pour la Psychiatrie Publique

Suppléants :

4 – Mme Sylvia RENNERT – Etablissement public de santé mentale de Ville-Evrard

Article 3

Les mandats des membres titulaires et suppléants nommés par le présent arrêté prennent effet à compter de la date de la signature du présent arrêté et pour la durée restant à courir avant le renouvellement général.

Article 4

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

Le directeur général
du centre national de gestion

Frédéric PIGNY

